

BULLETIN JOLY

ENTREPRISES

EN DIFFICULTÉ

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À LA UNE

ÉCLAIRAGE

**Professionnels indépendants en difficulté :
premiers regards sur la loi du 14 février 2022** → PAGE 4

Françoise PÉROCHON

DROIT PROCESSUEL

**La contestation de la compétence des tribunaux de commerce
spécialisés : exception de procédure ou fin de non-recevoir ?** → PAGE 25

Marie-Liesse GUINAMANT

DOSSIER

**Ordonnances du 15 septembre 2021 : bilan et perspectives
d'évolution du droit des entreprises en difficulté** → PAGE 43

Sous la responsabilité scientifique
de Francine MACORIG-VENIER, Corinne SAINT-ALARY-HOUIN et Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON

Directrice scientifique

Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON,
professeur à l' université Paris-Panthéon-Assas

Fondatrice

Françoise PÉROCHON,
professeure à la faculté de droit de Montpellier

Comité scientifique

Hélène BOURBOULOUX,
administratrice judiciaire, SELARL FHB

Reinhard DAMMANN,
avocat associé, Clifford Chance

Christophe DELATTRE,
substitut général, Cour d'appel de Douai

Laurence Caroline HENRY,
agrégée des universités
avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation

Pierre-Michel LE CORRE,
professeur à l'université de Nice-Sophia Antipolis

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université de Paris I)

Francine MACORIG-VENIER
professeure à l'université Toulouse 1-Capitole

Françoise PÉROCHON,
professeure à la faculté de droit de Montpellier

Pascal RUBELLIN,
maître de conférences à l'université de Poitiers

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN,
professeure à l'université Toulouse 1-Capitole

Marc SÉNÉCHAL,
professeur associé à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
mandataire judiciaire, SCP BTSG²

Comité de lecture

Laurence-Caroline HENRY

Pierre-Michel LE CORRE

Françoise PÉROCHON

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN

Le Bulletin Joly Entreprises en difficulté peut désormais être cité de la façon suivante : BJE nov. 2021, n° BJE200i6.
Le numéro de type BJE200i6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Valérie BOCCARA (valerie.boccaral@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 1023 T 91082 • ISSN 2115-2578

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 202 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement France 2022 : 455 € HT - Abonnement étranger 2022 : 500,50 €

Prix au numéro France : 85 € HT - Prix au numéro étranger : 93,50 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJE200n8 • **Professionnels indépendants en difficulté : premiers regards sur la loi du 14 février 2022** 4
Françoise PÉROCHON

OUVERTURE ET EXTENSION DES PROCÉDURES COLLECTIVES

- BJE200o0 • **Suspension de l'exécution et fixation de la date de cessation des paiements** 11
Véronique MARTINEAU-BOURGNINAUD – Cass. com., 12 janv. 2022, n° 20-16394, F-B

DÉBITEUR PERSONNE PHYSIQUE

- BJE200l8 • **Déclaration d'insaisissabilité : précisions sur sa publication et la vente du bien à l'épreuve des procédures collectives** 14
Clément FAVRE-ROCHEX – Cass. com., 17 nov. 2021, n° 20-15395, FS-D

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

- BJE200n3 • **Vente d'un bien grevé de sûretés en cours d'exécution du plan sur fond de rémunération du commissaire à l'exécution du plan** 17
Caroline HOUIN-BRESSAND – Cass. com., 12 janv. 2022, n° 20-16842, F-D

- BJE200j2 • **L'équivalence en matière de substitution de garanties relève de l'appréciation souveraine des juges du fond et s'apprécie à la date de la décision** 19
Francine MACORIG-VENIER – Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-20810, F-B

- BJE200l5 • **Bénéfice de subrogation et plan de cession : attention à la tentation des créanciers de renoncer au nantissement du fonds de commerce en présence de cautions** 22
Marie-Pierre DUMONT – Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-16980, F-B

DROIT PROCESSUEL

- BJE200o2 • **La contestation de la compétence des tribunaux de commerce spécialisés : exception de procédure ou fin de non-recevoir ?** 25
Marie-Liesse GUINAMANT – Cass. com., 17 nov. 2021, n° 19-50067, FS-BR

- BJE200l9 • **Seul le ministère public peut saisir le juge-commissaire pour céder un actif à un tiers frappé par l'interdiction reprise à l'article L. 642-3 du Code de commerce** 28
Christophe DELATTRE – CA Toulouse, 2^e ch., 8 déc. 2021, n° 20/01218 – CA Toulouse, 2^e ch., 10 juill. 2019, n° 18/02533

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- BJE200m6 • **« Sciemment » : moment et preuve d'une attitude** 33
Thierry FAVARIO – Cass. com., 12 janv. 2022, n° 20-21427, F-B

- BJE200j9 • **Faillite personnelle : entre évolutions souhaitable et réalisée** 35
Thierry FAVARIO – Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-10557, F-B

DOCTRINE

- BJE200j1 • **La subordination de créance après la transposition de la directive *Restructuration et Insolvabilité*** 38
Mathias HOUSSIN

DOSSIER

- BJE200M0 • **ORDONNANCES DU 15 SEPTEMBRE 2021 : BILAN ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ** 43
AJDE, Toulouse, 15 octobre 2021
Sous la responsabilité scientifique de
Francine MACORIG-VENIER, Corinne SAINT-ALARY-HOUIN et Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON
- BJE200m5 • **Les grands axes de l'évolution** 44
Gérard JAZOTTES
- BJE200n7 • **Diversification et perfectionnement de l'amiable** 48
Francine MACORIG-VENIER
- BJE200n5 • **Une procédure au service de l'anticipation : feu « la sauvegarde accélérée », vive la « sauvegarde anticipée » !** 52
Julien THÉRON
- BJE200m4 • **La limitation du risque entrepreneurial : insaisissabilité de la résidence principale, EIRL et réforme de l'entrepreneuriat individuel** 56
Nicolas BORGA
- BJE200n2 • **Le rebond du débiteur** 60
Véronique MARTINEAU-BOURGNINAUD
- BJE200o3 • **Les dirigeants : responsabilités et sanctions** 63
Corinne MASCALA
- BJE200m9 • **L'implication des associés** 66
Maud LAROCHE
- BJE200m7 • **La participation renforcée des créanciers dans les procédures** 70
Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON, Laurence Caroline HENRY et Olivier BUISINE
- BJE200o1 • **L'allègement de l'obligation de déclaration des créances** 75
Jocelyne VALLANSAN
- BJE200m3 • **La situation contrastée des créanciers titulaires de sûreté** 78
Pierre-Michel LE CORRE
- BJE200m2 • **Le renforcement des droits individuels et collectifs des salariés** 82
Eugénie FABRIÈS-LECEA et Laurence FIN-LANGER